



Le 26 mars 2002

Monsieur Pierre Cyrenne  
Président du CRAO  
37, chemin de Buckingham  
Val-des-Monts (Québec)  
J8N 7L3

**OBJET : Demande d'un local permanent**

Monsieur,

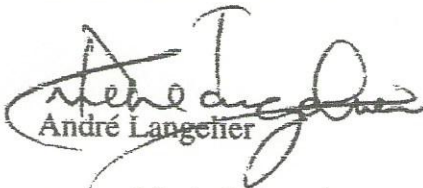
J'accuse réception, au nom de Monsieur Alain Labonté, d'une lettre datée du 12 mars 2002 se rapportant à l'objet mentionné en rubrique.

J'ai le regret de vous informer que la Ville ne peut mettre à votre disposition de locaux étant en restructuration et à la recherche de locaux pour ses services.

Tout comme l'Association de radios amateurs du Québec inc., nous apprécions compter sur votre collaboration en cas de sinistre et je suis disposé à vous rencontrer prochainement afin d'examiner quelle pourrait être votre participation en cas de sinistre majeur. À cette fin, je vous invite à communiquer avec madame Diane Beauchemin, au 595-7602, afin de fixer un rendez-vous.

Je vous souhaite bonne chance dans la recherche d'un local et recevez, M. Cyrenne, mes salutations distinguées.

Le directeur du MPPB,

  
André Langelier

c.c. M. A. Labonté, conseiller  
M. Jacques Rathwell, responsable sécurité civile

Adresse postale

C. P. 1970, succ. B

Hull (Québec)

J8X 3Y9

[www.ville.gatineau.qc.ca](http://www.ville.gatineau.qc.ca)